



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E169380

VALABLE JUSQU'AU 25/06/2025

ÉDITÉ LE 12/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2016

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 29/02/2024
50 000

Raison sociale : OMELEC 16

33 BIS RUE JEAN JAURES
16600 MAGNAC SUR TOUVRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULÊME

Siret : 822 330 296 00010

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 7170686

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 1949540 RB5

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 1949540

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/03/2024

Téléphone : 05 45 94 13 88

Portable : 06 24 13 75 62

Fax :

Site Internet :

E-mail : omelec16@orange.fr

Responsabilité légale :
MERLHE LAURENCE CO-GÉRANTE / MERLHE OLIVIER CO-GÉRANT / MERLHE
OLIVIER MICHEL GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/07/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/04/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien)	18/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	09/07/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	18/11/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.